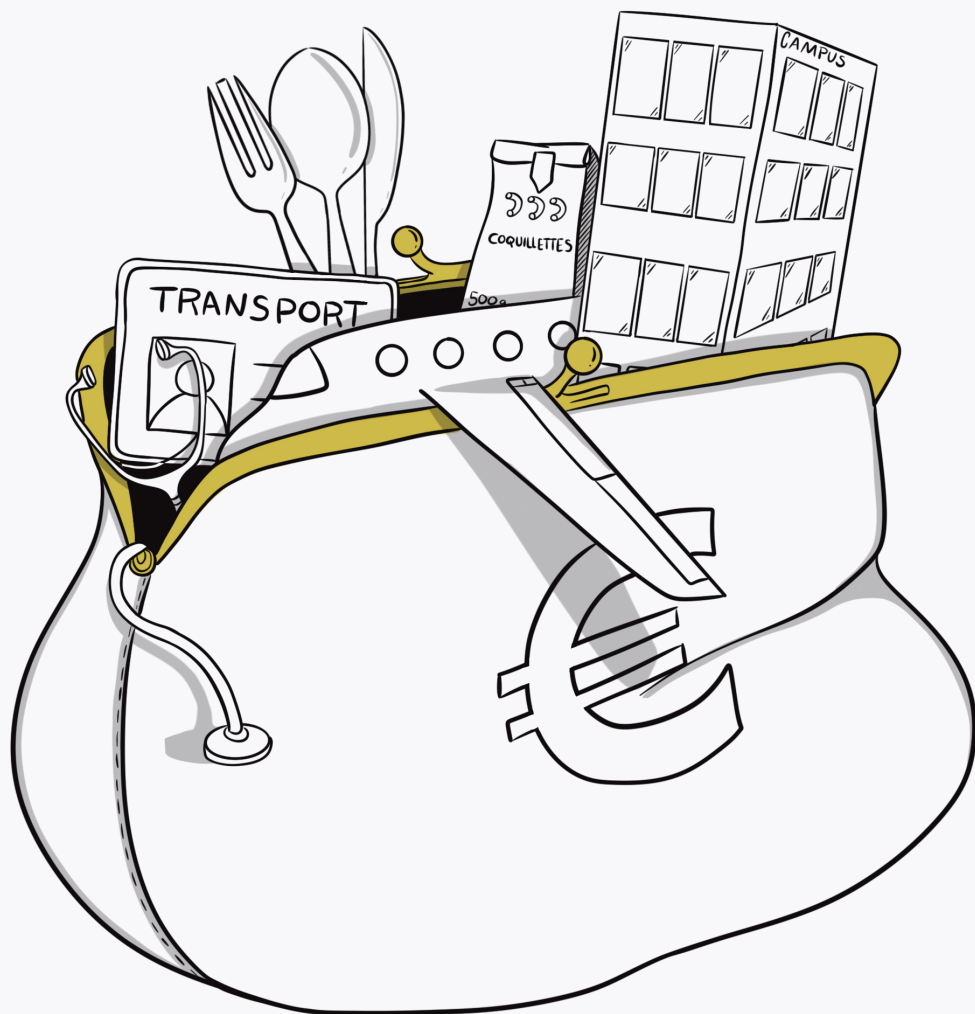


Rentrée Universitaire 2024

Budget à prévoir



AIDES FINANCIÈRES | SANTÉ ET SOCIAL | RESTAURATION
LOGEMENT | INTERNATIONAL | CULTURE, VIE DE CAMPUS

Voici une estimation des dépenses moyennes auxquelles, selon votre situation, vous devrez faire face le mois de la Rentrée (*tarifs donnés à titre indicatif*)

LOGEMENTS

	Chambre Crous	Studio Crous	Appartement en ville
LOYER aide au logement CAF non prise en compte	190 €/mois Chambre économique rénovée 255 €/mois Chambre confort	entre 270€ et 380€/mois pour un T1	environ 300€ à 500€/mois
RESERVATION pour le premier mois	100 €	100 €	environ 300 € à 450 € (équivalent à 1 mois de loyer, sans les charges)
DEPÔT DE GARANTE	180 € à 281 €	128 à 362 €	
ASSURANCE prix variable selon le type de logement et la surface	A partir de 34€ /an (tarif variable selon les compagnies)	70€ environ/an (tarif variable selon les compagnies)	95€/an (tarif variable selon les compagnies)
ÉLECTRICITÉ GAZ	0	0 (sauf résidences U la Touche et Beauregard à Rennes, ainsi que les résidences de Vannes et Lorient : environ 20€/mois)	Ouverture compteur EDF 20€ Conso. moy./mois : sans chauffage 16€ (+abonn.) avec chauffage 37€ (+abonn.) Ouverture compteur Gaz 20€
EAU	0	0	Ouverture compteur Eau 35€ Abonn. Semestre : 17€ Conso. moy./mois : env. 10€ (tarif pour Rennes)
INTERNET	Inclus	Inclus	Variable selon la formule (carte ou forfait)

OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION - OFII

Taxe et droit de timbre de 75€.
Le montant peut être variable selon le titre délivré et sa durée de validité

INSCRIPTION ANNUELLE

de 170€ à 380€ à l'université selon les cycles (ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés). Selon la situation de l'étudiant, des droits différenciés peuvent s'appliquer. Les bourses sur critères sociaux exonèrent du paiement des droits d'inscription, et de la CVEC.

CVEC

100 € au titre de la Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC)

RESTAURATION UNIVERSITAIRE

Carte monétique rechargeable en ligne (izly.fr) / Repas à 3€30 pour les étudiants et 1€ pour les personnes boursières ou en situation de précarité

TRANSPORT

1€70 le ticket à l'unité STAR + Métro à Rennes
Forfait étudiant à Rennes à partir de 18,92€/mois
(*Tarifcation solidaire pour les étudiants sous conditions (consulter le site de Rennes Métropole)*)

MUTUELLE SANTE

Montant variable selon le contrat
Environ 240 € par an (pour une couverture à 100%) – Soit 20 € par mois
(*Une aide à l'adhésion d'une complémentaire santé est possible sous conditions de ressources*)

VIE QUOTIDIENNE UNIVERSITÉ

CALCULEZ VOTRE BUDGET

REVENUS

Bourse	€	Total des ressources
Aide familiale	€	
Aide au logement CAF	€	
Travail	€	
Autres ressources	€	

CHARGES FIXES

LOGEMENT

Loyer	€
Electricité Gaz	€
Eau	€
Téléphone	€
Internet	€
Assurance Logement	€

ALIMENTATION

Resto U'	€
Courses	€

SANTÉ

Adhésion mutuelle	€
Assurance Resp Civile	€

TRANSPORT

Transport en commun	€
Essence	€
Assurance voiture	€
	€
	€

Total des charges fixes

€

CHARGES OCCASIONNELLES

FINANCIÈRES

Prêts bancaires	€
Remboursement de dettes	€
Autres Frais personnels	€

SANTÉ

Consultations médicales	€
Médicaments	€

CULTURE ET SPORT

Abonnements	€
Inscription/licence	€
Frais culturels	€

DIVERS

Frais vestimentaires	€
Frais d'entretien (laverie, hygiène)	€
	€
	€
	€

Total des charges occasionnelles

€

Et n'oubliez pas, pendant l'année, vous devez aussi payer :

UNE FOIS PAR AN :

Taxe d'habitation (exonération sous conditions de ressources)

TOUS LES 1 OU 2 MOIS :

Electricité/Gaz

TOUS LES 1 OU 6 MOIS :

Eau



Du 01 mars 2024 au 31 mai 2024

1^{ère} étape : créer son Dossier Social Etudiant

messervices.etudiant.gouv.fr

↳ rubrique «votre dossier social étudiant»

Cette démarche permet de demander une bourse et est nécessaire à la demande de logement



A compter du 07 mai 2024

2^{ème} étape : demander un logement Crous

messervices.etudiant.gouv.fr

↳ rubrique «vous loger»

Les premières attributions sont prévues dès le 11 juin 2024

Besoin d'aide pour faire votre demande : 09 72 59 65 35

Attention

- Pensez à réserver le logement qui vous est proposé même si vous n'êtes pas certain du lieu d'études (avance remboursable)
- Il est impératif de fournir un RIB au nom de l'étudiant



**ACADÉMIE
DE RENNES**

Liberté
Égalité
Fraternité

SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ELÈVES

Pour des situations complexes et particulières :

Se renseigner au sein de votre lycée afin d'obtenir les coordonnées du travailleur social ou de la conseillère technique qui intervient à la demande pour votre établissement scolaire.



+ d'informations,
veuillez contacter
le Service Social en
scannant le QR Code

